Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213502073-20260706-D20260712-DE

NOYAL SUR VILAINE

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2026
Extrait du registre des délibérations

Le **lundi 6 juillet 2026**, **à 20 heures**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 30 juin 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme le Maire, Marielle MURET-BAUDOIN.

Membres en exercice : **29**
Membres présents ou représentés : **29**

Présents :
Marielle MURET-BAUDOIN, Maire,
Sébastien COQUELIN, Marie-Claude HELSENS, Emmanuel CASADO, Estelle DOMINAULT, Gilles DETRAIT, Nadège GASPARETTO, Victor CORREIA, adjoints ;
Isabelle LEBRETON, Marc SOULAS, Cécile PLANCHAIS (à compter du point 2026.07.01), Matthieu ROCHCONGAR, Sandra DAVID, Thierry JUMEL, Dominique RAULT, Jean-François COLAS, Jean-Pierre BATON, Céline GOVEN, Benoît FOUCHER, Stéphanie BOURDAIS-GRELIER, Micaël THEARD, Aude-Emmanuelle MORIN, Jean-Vincent BATARD

Excusé.es et représenté.es :
Philippe BONNEAU (procuration à Marielle MURET-BAUDOIN)
Rozenn COROLLER (procuration à Sébastien COQUELIN)
Céline THEUREAU (procuration à Jean-François COLAS)
Astrid TRUCAS (procuration à Gilles DETRAIT)
Moussa SISSOKO (procuration à Marc SOULAS)
Stéphane LENFANT (procuration à Stéphanie BOURDAIS-GRELIER)

Secrétaire de séance : Gilles DETRAIT
Assiste également à la séance : Stéphanie LANCIEN, directrice générale des services.

2026.07.12 - INTERCOMMUNALITE – Communication du Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes relatif au contrôle du Pays de Châteaugiron communauté pour les exercices 2019 et suivants

Présentation : Marielle MURET-BAUDOIN

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.243-8 du Code des juridictions financières ;
Vu le rapport d'observations définitives établi par la Chambre régionale des comptes concernant la gestion de Pays de Châteaugiron Communauté ;
Vu la délibération n°2026-04 bis-25 en date du 29 avril 2026 du conseil communautaire du Pays de Châteaugiron communauté portant prise d'acte de ce rapport ;
Considérant que le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relatif au contrôle du Pays de Châteaugiron communauté pour les exercices 2019 et suivants a été communiqué aux membres du Conseil municipal préalablement à la présente séance ;

Madame le Maire présente un état synthétique de ce rapport.

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 035-213502073-20260706-D20260712-DE

Après présentation,
Le Conseil Municipal,

- PREND ACTE de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes relatif au Pays de Châteaugiron Communauté.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance,
Gilles DETRAIT

Mme le Maire,
Marielle MURET-BAUDOIN